



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2022-355

04/05/2022

Date de mise en application : 22/04/2022

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 21/05/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des emplois de directeurs et directeurs adjoints interministériels : DDT adjoint du Doubs ; DDT de l'Yonne, DDT adjoint de Haute-Loire ; DDPP de l'Oise ; DDPP des Pyrénées-Orientales ; DDPP de l'Aisne ; DDETSPP adjoint de la Lozère.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT(M)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT du Doubs)
Journal officiel du 22/04/2022 (Texte n° 81)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT de l'Yonne)
Journal officiel du 22/04/2022 (Texte n° 82)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de Haute-Loire)
Journal officiel du 30/04/2022 (Texte n° 132)

En DD(ETS)PP

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP de l'Oise)
Journal officiel du 29/04/2022 (Texte n° 151)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP des Pyrénées-Orientales)
Journal officiel du 29/04/2022 (Texte n° 152)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP de l'Aisne)
Journal officiel du 30/04/2022 (Texte n° 131)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Lozère)
Journal officiel du 30/04/2022 (Texte n° 133)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON